

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE

DE LA REFORME ADMINISTRATIVE ET DU TRAVAIL

DECRET N°69-285 /PR-MFPRAT-SG
portant nomination des Sous
Directeurs des Stages et de la
Formation Professionnelle et
du Personnel.-

SOMMAIRE :

Nomination

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DU GOUVERNEMENT

VU la Proclamation du 17 Juillet 1968 approuvée par le Référendum du 28 Juillet 1968 ;

VU le Décret n°230/PR. du 31 Juillet 1968 portant formation du Gouvernement ;

VU le Décret n°234/PR-SGG du 16 Août 1968 déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;

VU la Loi n°64-34 du 12 Décembre 1964, fixant la liste des hauts fonctionnaires de l'Etat dont la nomination est faite par le Président de la République, le Conseil des Ministres, étant obligatoirement entendu ;

VU le Décret n°69-54/PR-MFPRAT-SG. du 17 Février 1969 portant réorganisation du Ministère de la Fonction Publique, de la Réforme Administrative et du Travail ;

VU les nécessités de service ;

SUR Proposition du Ministre de la Fonction Publique, de la Réforme Administrative et du Travail ;

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E

ARTICLE 1.- Sont : abrogés les décrets n°s 135/PR-MFPT et 68/PR-MFPT/DP.1 des 2 Mai 1967 et 4 Mars 1968 portant nomination de MM. TOHOUENOU Samuel et GNONHOUE Victor respectivement Directeur Adjoint de la Fonction Publique et Directeur du Personnel.

ARTICLE 2.- M. TOHOUENOU Samuel, Attaché Administratif de 1ère classe 2ème échelon, en service à la Direction de la Fonction Publique, est nommé Sous-Directeur des Stages et de la Formation Professionnelle.

ARTICLE 3.- M. GNONHOUE Victor, Attaché Administratif de 2ème classe 1er échelon stagiaire en service à la Direction de la Fonction Publique, est nommé Sous-Directeur du Personnel.

.../...

ARTICLE 4. - Le présent décret qui aura effet pour compter de la date de prise de service des intéressés, sera publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à COTONOU, le 15 Novembre 1969
par le Président de la République,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Fonction Publique
de la Réforme Administrative et du
Travail

Albert Ouassa
Albert OUASSA

Emile-Derlin Zinsou
Emile-Derlin ZINSOU

VU :
Le Ministre de l'Economie
et des Finances

AMPLIATIONS :

PR 6
Solde 1
MFPRAT 6
MINISTERES 9
INTERESSES 2
DFP 4 - CS 6 - CES 5 - DEP-Dtion Stat. 4 - SGM 10
SGG 4 DCCT-DN 2 - SDSFP + SDP 4 - SGPR 1. Trésor 4
IAA 4
DGAJL 1
Grde.CHANC. 1
DB-CF-DC 6
DI 1
JORD 1

Stanislas Yedomon Kpognon
Stanislas Yedomon KPOGNON